

Sur la capture en France de l'*Halipplus lineolatus* Mann. [Col.  
Haliplidae]  
Félix Guignot

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Guignot Félix. Sur la capture en France de l'*Halipplus lineolatus* Mann. [Col. Haliplidae]. In: Bulletin de la Société entomologique de France, volume 33 (19), 1928. pp. 298-302;

doi : <https://doi.org/10.3406/bsef.1928.28058>

[https://www.persee.fr/doc/bsef\\_0037-928x\\_1928\\_num\\_33\\_19\\_28058](https://www.persee.fr/doc/bsef_0037-928x_1928_num_33_19_28058)

---

**Ressources associées :**

*Halipplus lineolatus*

Haliplidae

---

Fichier pdf généré le 15/03/2022

**Sur la capture en France de l'*Haliphus lineolatus* Mann.**

[COL. HALIPLIDAE]

par le Dr F. GUIGNOT.

En 1844 MANNERHEIM, d'après des exemplaires de Finlande, décrit un nouvel *Haliphus* qu'il nomma *lineolatus* (*Bull. Mosc.*, XVII, p. 190); mais cette espèce, reconnue d'abord comme valable par SCHAUUM et par WEHNCKE, fut ensuite réunie à l'*H. fluviatilis* Aubé par la plupart des auteurs postérieurs : SEIDLITZ, GANGLBAUER, REITTER. D'autre part, de ce même *fluviatilis* C. G. THOMSON, en 1869, puis GERHARDT, en 1877, avaient détaché deux nouvelles espèces : *transversus* Thoms. et *Wehnckei* Gerh. Celles-ci furent admises par presque tous les entomologistes sauf SEIDLITZ, qui fit de *Wehnckei* une variété d'*immaculatus*, et GANGLBAUER, une variété de *fluviatilis*. Il y a peu d'années les auteurs britanniques, James EDWARDS et Fr. BALFOUR-BROWNE, et Jan KINEL, de Lwow, ont consciencieusement étudié *Wehnckei* avec le groupe *ruficollis*.

La question en était là, quand tout récemment dans d'importants travaux (*Arch. f. Naturg.*, 1917-1919, pp. 72-104 et *Ent. Blätt.*, 1924, pp. 70-130), A. ZIMMERMANN a fait une complète révision de ce groupe. En s'appuyant principalement sur la microsculpture des femelles, la longueur des ongles antérieurs et la forme de l'œdeagus des mâles, il a affirmé et péremptoirement démontré la valeur spécifique de plusieurs prétendues variétés et notamment de l'*Haliphus lineolatus* Mann. Il l'a définitivement séparé du *fluviatilis*, mais il lui a par contre rattaché avec raison le *Wehnckei* Gerh., le *transversus* Thoms., et même d'autres formes voisines moins connues. On doit donc considérer comme synonymes de *lineolatus* Mann. : *transversus* Thoms.; *Wehnckei* Gerh., Edwards, etc.; *borealis* Gerh.; *sibiricus* J. Sahlb.; *striatus* Newb. ZIMMERMANN et le catalogue WINKLER y ajoutent (d'ailleurs avec un ?) la variété *browneanus* Sharp; mais celle-ci, d'après BALFOUR-BROWNE lui-même (*On the British Species of Haliphus* Latreille, etc., pp. 114-116) serait une variété de son *nomax*.

La réunion de toutes ces espèces au *lineolatus* a notablement agrandi son aire de dispersion, qui occupe maintenant presque toute la moitié septentrionale de la région paléarctique, depuis les confins de la Chine jusqu'à l'Irlande. Elle comprend la Sibérie, le Nord de la Russie, la Laponie, la Finlande, la Suède, la Norvège, la Lithuanie, la Pologne, l'Allemagne, une partie de la Hongrie et la Grande-Bretagne.

Il faut aussi y ajouter la France. Notre éminent collègue J. SAINTE-CLAIRE DEVILLE a eu le mérite d'avoir le premier reconnu cette espèce chez nous. Il l'a capturée en 1921 et les années suivantes dans les fossés et les flaques des marais tourbeux de Rang-du-Fliers dans le Pas-de-Calais; mais cette trouvaille ne fut pas publiée. Cette année j'eus la surprise de rencontrer moi-même le *lineolatus* dans plusieurs lacs des Vosges et d'Alsace, et en assez grande abondance. J'ai ensuite retrouvé cette espèce dans plusieurs lots de Coléoptères aquatiques envoyés par divers collègues, mais toujours du Nord-Est de la France. Cet *Haliphus* n'est donc pas rare dans cette région, mais il a été méconnu jusqu'ici. Aussi est-il probable que maint entomologiste le découvrira dans sa collection, mélangé avec les formes voisines. Je puis le signaler pour le moment des départements suivants :

Pas-de-Calais : Rang-du-Fliers (J. SAINTE-CLAIRE DEVILLE).

Vosges : Lac de Gerardmer (D<sup>r</sup> F. GUIGNOT, F. SCHAEFER); Kichompré, lac de Retourner, lac des Corbeaux (D<sup>r</sup> F. GUIGNOT).

Haut-Rhin : Lac de Sewen (D<sup>r</sup> F. GUIGNOT).

Ain : Aranc, Molon, Izenave (G. AUDRAS).

Seine-et-Oise : Bures, Chevreuse (L. SCHAEFER).

Nièvre : Château-Chinon (L. SCHAEFER).

Assurément la distribution géographique sera complétée ultérieurement, et il sera intéressant d'en préciser la limite occidentale, comme aussi d'en combler les lacunes : Belgique, Luxembourg, Hollande, Danemark, d'où l'espèce n'a pas été signalée jusqu'ici.

La détermination de l'*Haliphus lineolatus* Mann. présentant parfois d'assez sérieuses difficultés, il ne paraît pas inutile d'indiquer ses caractères particuliers. Mais il importe d'affirmer encore que, malgré la grande parenté et la ressemblance de cette espèce avec ses voisines, malgré l'instabilité de ses caractères et les phénomènes de convergence assez fréquents, malgré la constatation de pseudo-formes de passage, sa valeur spécifique est indiscutable.

Normalement c'est à l'*H. fluviatilis* Aubé que le *lineolatus* ressemble le plus et c'est avec lui qu'il est le plus souvent confondu. Il diffère cependant d'habitat, préférant les eaux calmes, alors que son congénère vit presque toujours au bord des eaux courantes. Sa taille est aussi légèrement plus forte, il mesure de 2,8 mm. à 3,3 mm. et le *fluviatilis* de 2,7 mm. à 2,9 mm. Comme ce dernier sa forme générale est ovale, mais avec une tendance très nette à être un peu plus ramassé que lui et à avoir sa plus grande largeur peu en arrière des épaules. La teinte fonda-

mentale des deux est d'un testacé clair, tout au moins chez les exemplaires non foncés artificiellement (1).

Le trait basal du pronotum est variable chez les deux espèces en direction, profondeur, longueur et largeur, si l'on examine de grandes séries. Cependant d'une manière générale il paraît plus net et plus long chez *lineolatus*; chez lui également le liseré basal noir du *fluvialilis* est ordinairement absent, mais non toujours.

Contrairement à ce qu'avance DES GOZIS (Tabl. de détermin. des *Dytiscidae*, etc., p. 212), les bandes noires des élytres ne sont pas interrompues chez *lineolatus* comme chez *fluvialilis*, tout au moins les deux internes; elles ne sont que raccourcies. Ainsi que chez lui elles ne confluent pas en taches, sauf exception. Les points des rangées élytrales sont moins gros, caractère peu apparent, mais les points de la rangée juxtasuturale sont nettement plus en désordre dans la moitié antérieure. Chez la femelle des deux espèces les élytres sont alutacés en arrière, et cette microsculpture est d'étendue extrêmement variable. Elle couvre même plus ou moins la partie postérieure des épipleures et des plaques coxales.

En dessous, les principales différences s'observent sur le prosternum, complètement plat ou même un peu convexe chez *fluvialilis*, et superficiellement sillonné, au moins à la base, chez *lineolatus*. Entre les gros points, il est marqué de quelques points microscopiques, peut-être plus constants et plus serrés chez ce dernier.

Mais les caractères ayant le plus de valeur taxonomique se trouvent chez les mâles seulement. Les ongles des pattes antérieures sont inégaux chez *lineolatus* (l'interne est plus court, plus épais et plus arqué), subégaux chez *fluvialilis*. L'oedeagus présente aussi des différences importantes. BALFOUR-BROWNE (*loco cit.*) a donné de cet organe une bonne description, que je compléterai sur certains points.

Le paramère droit (2) du *lineolatus* possède un appendice aliforme bien moins développé et son sillon est moins oblique. Le paramère

(1) A ce sujet il est avantageux, pour faciliter leur détermination, de conserver aux Haliplides leur teinte naturelle. Aussi, malgré ses légères difficultés d'emploi, je ne saurais trop recommander, pour les tuer, le procédé de M. TEMPIÈRE au sulfite acide de sodium (*Misc. Ent.*, XXX, n° 7, p. 56).

(2) Comme je l'avais fait pressentir dans ma précédente étude (D<sup>r</sup> F. GUIGNOT. Notes sur les *Halipilus* du groupe *fulvus* F., *Ann. Soc. ent. Fr.* p. 137, note 3), il faut intervertir la terminologie employée pour la désignation des deux paramères. Avec Jan KINEL j'appellerai désormais droit le paramère le plus différencié, d'après sa position réelle au moment de l'activité de l'organe.

gauche au contraire est à peu près semblable dans les deux espèces. Mais les distinctions les plus nettes apparaissent sur le pénis. Chez les *Haliphus* le pénis est asymétrique et le ductus ejaculatorius est

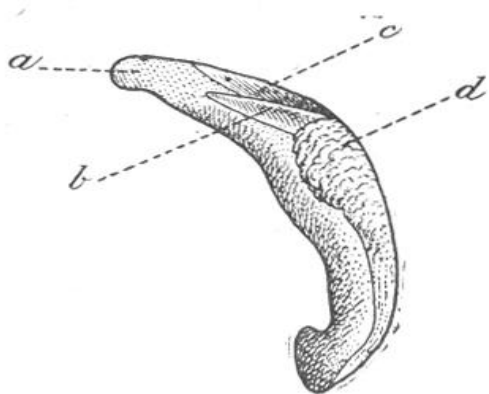


Fig. 1

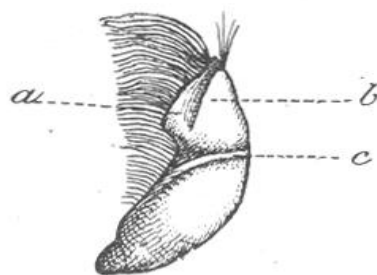


Fig. 2

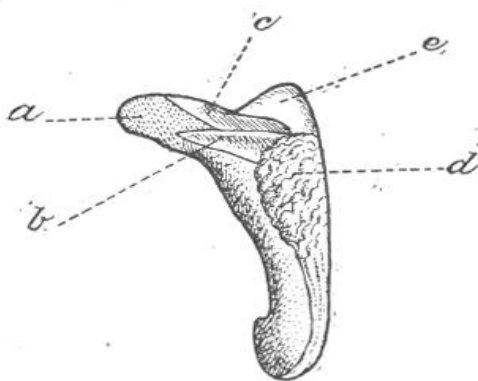


Fig. 3

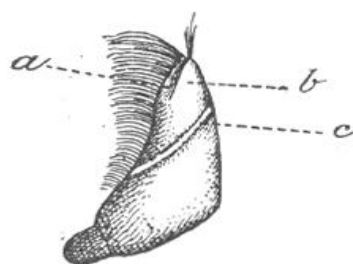


Fig. 4

Fig. 1. Pénis de l'*Haliphus fluviatilis* Aubé : *a*, apex ; *b*, ligule ; *c*, logette ; *d*, sac interne. — Fig. 2. Paramère droit du même : *a*, aile paramérale ; *b*, crête paramérale ; *c*, sillon. — Fig. 3. Pénis de l'*Haliphus lineolatus* Mann. *a*, apex ; *b*, ligule ; *c*, logette ; *d*, sac interne ; *e*, capuchon. — Fig. 4. Paramère droit du même : *a*, aile paramérale ; *b*, crête paramérale ; *c*, sillon.

Gross. = 60 diam.

reporté sur sa face droite. Il aboutit en avant à un organe membraneux plissé, dont l'orifice antérieur peut être fermé par une lamelle triangulaire allongée et mobile, qui vient se loger dans une rainure au moment de l'occlusion. BALFOUR-BROWNE a appelé la partie membraneuse « the wing », l'aile, et la lamelle « the tongue », la langue.

Or j'ai constaté que cet organe est une grosse vésicule repliée sur elle-même et plissée à l'état de repos, mais fortement dilatable. Elle n'est que le sac interne étudié par notre savant collègue JEANNEL dans d'autres familles et la langue est la ligule du même auteur. Il est donc nécessaire de les désigner ainsi. Je nommerai logette la rainure dans laquelle vient se rabattre la ligule. Enfin on aperçoit chez certaines espèces un autre appendice pénien, le capuchon. Cet appendice est simplement constitué par une portion exubérante de la lèvre gauche de la gouttière pénienne au niveau du sac interne, et devenue membraneuse.

Voyons maintenant la structure de l'oeedeagus chez nos deux insectes. Le pénis de l'*Haliphus lineolatus* est plus large, plus court, à bord ventral plus sinué; il possède un capuchon très développé et le bord supérieur de la logette est saillant et forme un petit lobule. Chez l'*H. fluviatilis* le pénis est plus mince et plus long, le bord ventral peu sinué; le capuchon est totalement absent et le bord supérieur de la logette est régulier, non lobulé.

Parfois le *lineolatus* est plus large, à épaules plus saillantes, à traits pronotaux plus courts, à bandes élytrales confluant légèrement en taches; il s'agit d'une convergence très nette avec l'*H. ruficollis* De Geer. La distinction de ces deux espèces est alors d'autant plus difficile que toutes deux possèdent les mêmes caractères sexuels secondaires, et elle ne peut se faire avec certitude que par l'examen de l'oeedeagus chez les mâles.

Les caractères sexuels secondaires de ces deux espèces soulèvent un problème phylogénique intéressant. D'une part il est admis que, les organes ayant été tous primitivement symétriques, les espèces à organes asymétriques constituent une forme plus récente et plus évoluée. Mais d'autre part ZIMMERMANN prétend que les *Haliphus* à femelles alutacées se rapprochent du type archaïque. Aussi est-il malaisé d'indiquer la place des *Haliphus lineolatus* et *ruficollis* dans la série phylétique.

#### **Note sur les Coléoptères commensaux des Marmottes dans les montagnes de la Basse Tatra, en Slovaquie**

par Jean ROUBAL.

Il y a deux ans M. P. MARIÉ publia son premier et intéressant travail sur ses chasses entomologiques dans les terriers de Marmottes (1);

(1) P. MARIÉ. — Recherche des Insectes commensaux des Marmottes (*Bull. Soc. ent. Fr.*, 1926, pp. 13-16).